

## CONSENSUS ET TERRITOIRES.

### L'EXEMPLE DU RADEAU DE LA MÉDUSE

par

**Michel-Louis Rouquette (Université Paris Descartes, CNRS UMR 8069)**

Résumé - *Une analyse théorique permet de distinguer quatre formes de consensus dans les relations intra et inter-groupes : le consensus identitaire, le consensus par défaut, le consensus par mélange et celui par évidence acquise (seules ces deux dernières formes sont décrites dans l'ouvrage classique de Moscovici et Doise, 1992). A ces quatre formes correspondent des types différents de partage et de gestion des territoires, qui se succèdent et s'articulent dans le temps. Ainsi la typologie pratique des lieux peut être basée sur une typologie évolutive des consensus. On illustre ces conceptions à partir d'un cas historique célèbre : le radeau de La Méduse.*

Les rapports de la pensée sociale et de la territorialité sont certes très complexes. On peut s'attacher par exemple à l'influence de facteurs territoriaux objectifs sur les formes et les contenus de la cognition, ainsi que sur les modes concrets de la sociabilité, ce qui correspond à une sorte de "théorie des climats" élargie : les façons de penser, en même temps que les modes de mise en relation des individus ou des groupes dépendraient des conditions de vie telles que les imposent (ou au moins les contraignent plus ou moins fortement) les propriétés du milieu. Il existe dans cette ligne d'intéressantes observations à faire et qui peuvent s'accoter à une longue tradition. Mais on peut aussi s'interroger sur l'organisation à *la fois* matérielle et mentale du territoire, et enrichir par ce biais la compréhension de la notion d'objectivité. Il ne suffit pas pour cela de faire de la "morphologie sociale" au sens de Mauss : étudier le substrat matériel de la société en tant que produit et condition en retour de celle-ci (par exemple, dans une société de chasseurs, la variation de l'occupation des territoires selon les saisons, et donc selon les modulations des activités de chasse). On doit aussi, complémentaiement, se donner pour programme d'étudier *le substrat social de la matérialité*. En effet, il n'est pas de donnée "objective" du milieu, qu'il s'agisse des effets anciens ou récents de l'agriculture et de l'industrie sur le paysage ou encore des conséquences territoriales de la politique et du droit

(les frontières, les invasions ou les migrations, les colonisations, les législations, les modes de vie), qui ne résulte d'une élaboration collective.

Celle-ci procède, si l'on prend les choses très en amont, de la division sociale du travail et, d'une manière concomitante, de la différenciation des relations de pouvoir : la distribution de l'espace, par exemple, indique depuis toujours une répartition fonctionnelle qui implique l'existence de mécanismes de contrôle plus ou moins institutionnalisés et la mise en œuvre de rapports de sujétion ou de subordination. Or il est clair que l'institutionnalisation, quel qu'en soit le degré, requiert comme condition nécessaire le consensus entre les *associés*, et que la seule existence de rapports de sujétion implique potentiellement le conflit. Ainsi, le substrat social de la matérialité renvoie, en ce qui concerne les relations intra et inter-groupes, aux catégories fondamentales du consensus et du conflit. La gestion pratique des territoires en découle. Il faut donc abandonner une conception trop immédiate et trop naïve de ces derniers, comme s'il s'agissait d'une simple question de mètres carrés plus ou moins disputés pour leur valeur intrinsèque "objective". Sans doute n'est-il pas inutile de reprendre ici les précisions conceptuelles données par H. Arendt : *"Essentiellement, un territoire n'est pas tant une étendue de terrain que l'espace entre les individus d'un groupe dont les membres sont liés entre eux, à la fois séparés et protégés les uns des autres, par toutes sortes de rapports (...) De tels rapports ne se manifestent spatialement que dans la mesure où ils constituent eux-mêmes l'espace à l'intérieur duquel les membres d'un groupe entretiennent des rapports les uns avec les autres"* (Arendt, 2002, rééd. 2007, p. 456).

## I. Les formes du consensus

Qu'est-ce donc que le consensus ? Les définitions habituelles par la reconnaissance mutuelle d'une croyance commune, l'adhésion consciente à des principes établis, la bonne volonté ou la sincérité de chacun et l'altruisme de tous ne sont guère satisfaisantes, parce que leur coût épistémique est exorbitant : comment prouver simplement l'existence de toutes ces entités ? Quelle est en elles, à supposer qu'on les retienne, la part de vérité factuelle et la part de projection idéologique ? Comment de toute façon échapper à leur égard au vieux reproche de "mentalisme" ? Plus qu'un contenu psychologique partagé, on gagne à considérer que le consensus est un état social relatif. Et donc en même temps, si l'on admet comme on peut le soutenir que les deux s'équivalent (cf. Rouquette, 1998a), un état de contrainte cognitive : le "pensable" est sinon déterminé, du moins borné par ses conditions d'expression et de

manifestation. Opérationnellement, on peut alors définir le consensus comme étant la minimisation de la dispersion sur une échelle de mesure pour une population donnée.

Comment cette minimisation est-elle opérée, puis maintenue ?

On peut distinguer apparemment quatre grandes formes de consensus :

a) *le consensus identitaire* : j'éprouve et j'exprime un accord (autrement dit je contribue, par mon ralliement, à la réduction de la variance locale) par effet d'appartenance à un groupe déjà constitué ou en voie de constitution. C'est la reconnaissance d'une sorte de "destin", ayant une valeur identificatoire : je pense ainsi, j'adhère à cette position ou à ce mode de vie, parce que je me trouve dans ce cadre et dans ce lieu, parmi ces gens qui me sont proches et semblables. Il n'est donc pas besoin de faire intervenir ici des "croyances" partagées ou autres fictions de l'âme. Cet effet identitaire, on le sait, s'exacerbe (on pourrait dire qu'il *s'éprouve*, dans tous les sens du terme) au contact de l'altérité. Le consensus identitaire implique d'abord, d'une manière ou d'une autre, le *partage* du territoire, puisqu'il n'y a pas d'identité sans différence ou, si l'on préfère, pas d'identification sans différenciation : nous ne sommes ici "chez nous" que parce qu'il existe ailleurs des "chez eux". Mais il implique aussi le *contrôle* précisément identitaire d'une partie donnée de ce territoire, qui est alors généralement marquée d'un nom propre, par opposition au contrôle de même nature exercé sur une autre partie par l'"adversaire". Comme le note G. Steiner à propos de la culture, "nous donnons un nom à notre être, comme l'ange le fit pour Jacob, une fois accompli le mouvement dialectique d'un affrontement mutuel" (1986, p. 63). Nombre de phénomènes liés à ce que l'on appelle aujourd'hui le "communautarisme" dans les sociétés occidentales semblent clairement relever de cette forme.

b) *Le consensus par défaut* : c'est un effet de nombre et de situation (ou si l'on préfère, de majorité et de condition), sans qu'il y ait d'implication identitaire stricte : "je ne peux pas faire autrement que d'être d'accord, parce que la plupart des gens le sont". Et je suis comme la plupart des gens, bien sûr, c'est-à-dire d'abord *avec* eux, dans le partage d'une même situation ou d'une même condition. Ce type de consensus est l'équivalent du système de communication appelé "diffusion" par Moscovici (1961) : celui qui vise à toucher à un moment donné le maximum de gens dans une société en minimisant systématiquement leurs écarts (statutaires, économiques, idéologiques...) et donc en neutralisant leur charge identitaire (voir Rouquette, 1998b). Remarquons au passage qu'il en va exactement de même avec l'idée de "citoyen", censée correspondre également à tout le monde. Indifférenciation identitaire et indifférenciation sociale du territoire se conjuguent alors : existence de

nombreux lieux de concentration, d'échange ou de passage, établissement de règles d'usage communes, instauration de dispositifs de contrôle, régime des files d'attente, etc.

On peut trouver d'innombrables exemples historiques de cette forme de consensus. Mais il est évidemment plus intéressant de les prendre dans les périodes de crise ou de transition. Tel est le cas, notamment, du passage de l'Empire romain au christianisme, récemment analysé par P. Veyne (2007) : "Constantin (...) se garde bien d'abolir les spectacles et, à son exemple, ses successeurs, par lois expresses, laisseront subsister courses du Cirque, théâtres, strip-tease, chasses dans l'arène et même gladiateurs ; toutes choses (...) qui représentaient pour la foule la prospérité, la consensualité, la civilisation, le *welfare State*" (pp. 158-159). Et encore : "Il semble clair que la christianisation des masses n'a été due ni à de la persécution ni, pour le principal, à une évangélisation, mais à un conformisme qui leur a été dicté par une autorité maintenant reconnue, celle des évêques : le poids d'une autorité morale et le vertueux devoir de 'faire comme tout le monde'." (p. 201)

c) *le consensus par mélange ou consensus de compromis*: c'est, dans la littérature, le classique compromis après la confrontation et la négociation, la prise de position intermédiaire ou métisse, qui opère une réduction de la variance par dépolarisation. Le résultat atteint est un partage plus ou moins symétrique des gains et des pertes, une diminution des investissements et des espérances de chacun, une prise de position nuancée, le résultat du marchandage et de la concession. Il s'agit en tout cas d'un accord obtenu sur la base de la reconnaissance mutuelle des deux statuts en présence, ce qui correspond à un stade relativement évolué de sociabilité. De ce point de vue, cette forme est en quelque sorte plus "active" que les deux précédentes, puisqu'elle implique un processus d'échange d'arguments dans lequel interviennent le calcul relatif et la prise en compte de limites partagées. Notre tradition culturelle semble en outre lui attribuer une valeur morale particulière, associée à la mise en œuvre d'une vertu de modération.

d) *le consensus par évidence acquise*, enfin, résultant du conflit socio-cognitif qu'ont décrit Moscovici et Doise (1992 ; voir aussi Moscovici, 1979). La confrontation des points de vue, des arguments et des idées conduit sous certaines conditions à l'élaboration d'une nouvelle appréhension de la situation et de la manière dont celle-ci peut être surmontée ou gérée. Œuvre commune résultant de l'interaction sociale, assez analogue à la résolution collective des problèmes, cette perception nouvelle se trouve de fait partagée, puisqu'elle n'est directement attribuable à personne. L'affrontement ne s'est pas cristallisé, comme il arrive couramment dans la première forme, il a été dépassé. Il y a alors redistribution du territoire ou

des usages du territoire, et pour ainsi dire des modes de gouvernance de l'ensemble social considéré. Il en va ainsi par exemple lorsqu'apparaît une notion de bien commun suscitant la délimitation d'un nouvel espace public arraché aux intérêts particuliers.

Pourvu que l'on adopte une échelle de temps suffisante, on voit ces quatre formes de consensus se succéder, alterner, s'articuler, s'opposer, dans l'histoire d'un même groupe. Il faut les concevoir comme les moments d'une dynamique d'ensemble, ayant son amont et son aval, son passé et ses effets. Cette dynamique est portée par des facteurs englobants, notamment les rapports de pouvoir, qui se trouvent soumis à l'épreuve des circonstances. En somme, si chacune de ces formes correspond à une phase de stabilité, ce qui paraît être une qualité généralement associée à l'idée de consensus, cette stabilité est toute provisoire.

## II. Le radeau de La Méduse

L'histoire du radeau de *La Méduse* offre une quasi-expérimentation (dans le sens de la remarque même que faisait Marc Bloch à propos de la Première Guerre Mondiale<sup>1</sup>) : on y relève en effet des conditions extrêmes de l'implication personnelle au sein d'un groupe social hétérogène, et on peut y lire quelques unes des conséquences comportementales d'une dramatisation qu'aucun laboratoire ne saurait reproduire pour des raisons à la fois pratiques et éthiques. Enfin, et bien que ce ne soit pas directement ici notre propos, cet exemple est riche aussi d'enseignements pour la psychologie économique.<sup>2</sup>

Il existe un témoignage direct écrit par deux rescapés de la tragédie, Corréard et Savigny. Le premier était ingénieur-géographe, le second chirurgien du bord. Depuis bientôt deux siècles, de nombreuses éditions de ce texte ont été publiées. (Il existe aussi des narrations touchant au naufrage même, au procès du capitaine et à d'autres aspects plus secondaires pour notre propos : voir Hanniet, 2006, pour une bibliographie).

L'action se déroule en juillet 1816 (l'année même de l'affaire Fualdès<sup>3</sup>), au large du Sénégal. Par suite d'une grave erreur de navigation, le navire, qui sert entre autres de transport de troupes, s'échoue sur un haut-fond et ne tarde pas à se disloquer. Les embarcations de sauvetage ne suffisant pas, on construit un radeau. Dans la plus grande confusion 152 personnes y montent (dont une femme), seules 15 survivront.

Le radeau mesurait environ 20 m de long sur 7 m de large. Il portait "*une grande quantité*" de sacs de farine, six barriques de vin et deux petits réservoirs d'eau. Dès le début, la surcharge fait que la plate-forme enfonce, plaçant les naufragés dans une situation de grand inconfort.

Avant même son départ, ce petit territoire flottant fait l'objet d'une différenciation identitaire contrôlée. Un jeune lieutenant, d'Anglas de Praviel, qui finalement n'embarquera pas, note en effet avec une certaine candeur :

*"je me décidai à passer sur le radeau, je m'attachai à la corde, et je parvins avec peine à gagner le poste qu'on m'avait désigné : mais le radeau était déjà encombré ; déjà tous les officiers, et parmi eux MM. Savigny et Corréard, s'étaient emparés du centre, la partie la plus sûre et la moins exposée aux vagues. De cette position avantageuse, qui était pour eux une forteresse inexpugnable, ils repoussaient tous ceux qui voulaient s'éloigner des extrémités. J'arrive, et malgré mon grade (...) je ne trouvai de position que sur les dernières planches du radeau. J'étais sur l'arrière, l'eau couvrait la moitié de mon corps (...) Je me jette à la nage, je lutte contre les flots et je regagne la frégate sans espoir de salut, et dans le seul but de quitter une place que je ne méritais pas." <sup>4</sup>*

Le radeau s'éloigne. Après une première phase de désarroi et de désespoir, on institue à bord une sorte de législation. Tout d'abord est organisée la distribution des vivres : on établit un ordre par numéros, on fixe la ration de vin. On installe aussi une mâture de fortune pour essayer de guider le radeau. On rassemble également toutes les valeurs (argent et bijoux) portées par les uns et les autres et on les range *"dans un sac commun suspendu au mât"*. Toutes ces mesures, qui touchent on le voit à l'économie et au gouvernement, correspondent à l'instauration initiale d'un consensus par défaut (mesures dictées et acceptées du fait du partage indifférencié d'un sort commun, toutes différences biffées).

Il fait gros temps durant la première nuit et l'embarcation est fortement secouée. Au matin, il manque déjà une vingtaine d'hommes. Dans la journée, trois suicides se produisent.

La nuit suivante éclate une nouvelle tempête. Les deux témoins rapportent des scènes d'ivrognerie (faisant suite au pillage des barriques de vin) et surtout une rixe très violente entre deux groupes, qui en viennent à utiliser pour s'affronter sabres et couteaux. Durant cette bataille, chaque parti occupe une extrémité du radeau. Certains naufragés en jettent d'autres à la mer, sans doute pour conquérir davantage d'espace. Après une accalmie, la révolte reprend. Dans le récit de Corréard et Savigny, il s'agit clairement d'un clivage entre officiers et cadres d'une part (formant une minorité d'une vingtaine) et soldats et matelots de l'autre. On assiste ainsi à des effets typiques de consensus identitaire (combinant comme toujours appartenance et altérité) qui s'exacerbent dans l'affrontement.

Plus de soixante personnes disparaissent lors de cet épisode, dont certaines se sont jetées à la mer. Sont également perdus dans l'affaire les deux réservoirs à eau, qui ont été utilisés en fait comme projectiles pendant la rixe, et deux barriques de vin.

Il reste une soixantaine d'hommes et pour essayer de survivre on doit passer, en revenant provisoirement au consensus par défaut initial, à la demi-ration de vin. On procède à une vaine tentative de pêche. Certains se précipitent alors sur les cadavres restés à bord et y coupent des tranches qu'ils consomment crues. Mais comme le remarquent Corréard et Savigny, fiers (là aussi provisoirement, on va le voir) de leur consensus identitaire :

*"Beaucoup néanmoins n'y touchèrent pas ; presque tous les officiers furent de ce nombre".*

Dix ou douze passagers meurent encore. Le quatrième jour de dérive, on réussit une petite pêche de poissons-volants et on réalise même un foyer pour les cuire :

*"Nous fîmes cuire des poissons et nous en mangeâmes avec une extrême avidité ; mais notre faim était telle, et notre portion de poisson si petite, que nous y joignîmes de ces viandes sacrilèges, que la cuisson rendit moins révoltantes ; ce sont celles auxquelles les officiers touchèrent pour la première fois. "*

Il se produit ensuite une nouvelle révolte "*d'Espagnols, d'Italiens et de Noirs*", disent Corréard et Savigny, notation dans laquelle on peut immédiatement reconnaître un nouvel effet de partage identitaire et de catégorisation. Ces "*mutins*", qui étaient "*restés neutres dans la première révolte*", agissent peut-être cette fois pour "*s'emparer de l'argent et des bijoux*" dont on se souvient qu'ils avaient été rassemblés au départ. Les affrontements sont à nouveau très violents et prennent les aspects d'une lutte à mort. (Remarque : qualifier cette catégorisation de "raciste", comme le font certains aujourd'hui, est un anachronisme complet et ne fait que témoigner d'une autre catégorisation située.)

Au cinquième jour, le calme étant revenu, les passagers ne sont plus que trente, puis vingt-sept. Intervient alors une mesure de gestion :

*"De ce nombre, quinze seulement paraissaient pouvoir [survivre] ; tous les autres, couverts de larges blessures, avaient presque entièrement perdu la raison. Cependant ils avaient part aux distributions [de vin]. On délibéra (...) Après un conseil présidé par le plus affreux désespoir, il fut décidé qu'on les jetterait à la mer. (...) Cet expédient horrible sauva les quinze qui restaient ; car lorsque nous fûmes joints par le brick l'Argus, il ne nous restait que très peu de vin, et c'était le sixième jour après le cruel sacrifice que nous venons de décrire".*

Ce "dé-rationnement" fait passer d'un consensus du compromis qui avait plus ou moins régné jusque là (la même quantité pour tous, sans discrimination) à la redéfinition d'un consensus de type identitaire : on oppose alors ceux qui sont encore sains et qui maximisent ainsi les chances de survie à ceux qui sont désormais trop atteints, et d'ailleurs devenus fous. On ne partage plus équitablement, on concentre.

On notera qu'au-delà de sa rationalité affichée (qui lui tient lieu d'éthique, et ce n'est pas sans intérêt), ce nouveau consensus identitaire possède un incontestable ancrage social : sur les quinze survivants recueillis par *l'Argus*, une dizaine sont des officiers, sous-officiers et cadres du bord. Cette observation embarrassante est difficile à interpréter car une pluralité de facteurs ont vraisemblablement joué depuis le départ du radeau dans la détermination des probabilités de survie. Mais elle ne saurait être de toute façon séparée de la tenue du "conseil", selon le mot de Corréard et Savigny, ayant abouti à la mesure de sélection, salutaire pour les uns, fatale pour les autres : cette mesure, pour entrer en vigueur, était nécessairement fondée sur un consensus lui-même sélectif.

Au total la dérive du radeau aura duré une douzaine de jours. Durant ce laps de temps assez bref se sera malgré tout déroulée une alternance remarquable de dissensions et de consensus de différentes formes qui font de cette histoire un véritable cas d'école. Des conflits sanglants pour la maîtrise du territoire, des modes successifs de gestion des populations et des tentatives de législation, des effets immédiats ou différés d'appartenance / exclusion (les deux faces d'une même réalité psychosociale), des épisodes d'union et de désunion, de coalition et de lutte se seront manifestés de la manière la plus aiguë, la plus caricaturale qui soit, dans un espace de quelques dizaines de mètres carrés. En voici encore un exemple :

*"Le dixième jour que nous passâmes sur le radeau, à la suite d'une distribution, il prit à [certains] la bizarre fantaisie de vouloir se détruire, mais de s'enivrer auparavant avec le reste de notre barrique. En vain [plusieurs] leur opposaient les plus vives représentations et toute la fermeté dont ils étaient capables ; leurs cerveaux malades conservaient fixement la folle idée qui les dominait, et un nouveau combat était près de s'engager. Cependant (...) [la divine Providence] acheva de dissiper cette funeste querelle en détournant notre attention sur le nouveau danger qui vint nous menacer au moment où la cruelle discorde allait peut-être éclater (...) : c'était une troupe de requins qui vinrent entourer notre radeau."*

Comme toute anecdote exemplaire, cette histoire si célèbre n'a pas de valeur de démonstration au sens strict du terme. Mais elle montre à sa manière, tellement significative, à peu près tout des phénomènes en cause lorsqu'il s'agit de la gestion d'un territoire. Elle permet ainsi d'apprécier la validité écologique des concepts théoriques que l'on a présentés dans la première partie. Pour mieux différencier, en termes de processus socio-cognitifs assignables, les quatre types de consensus et comprendre la logique de leur subversion, puis de leur alternance "sur le terrain", on devrait envisager une série de manipulations expérimentales, comme il en existe déjà pour la quatrième forme, le consensus par évidence acquise tel que l'ont étudié Moscovici et Doise. A cet égard, la modélisation proposée par

Galam et Moscovici (1991), qui intègre quatre paramètres fondamentaux de l'émergence du consensus (différences dans le choix opéré, degré des interactions, nombre d'individus et règles de décision) pourrait se révéler précieuse.

L'émergence, toutefois, n'est qu'un moment, une phase, et qui n'est peut-être pas la plus importante dans l'histoire des groupes. Si l'on considère les choses de manière globale, deux grands cas sont finalement possibles en matière de consensus : soit on s'y trouve déjà de fait, et alors ce sont les formes à prime identitaire et de simple accord par défaut qui apparaissent, soit il faut construire collectivement le consensus et ce sont alors les formes de compromis et d'évidence acquise qui prennent corps. Mais tout cela, sans doute, ne dure guère.

### Notes

1. Sur le statut de l'événement en sciences sociales, cf. Rouquette, 2003. On y commente le texte de Marc Bloch, 1921, dans lequel celui-ci considérait la Grande Guerre comme "*une immense expérience de psychologie sociale*" permettant "*à l'observateur de saisir sans trop de peine entre les différents phénomènes les liaisons essentielles*".

2. Signalons également que la question proprement *psychologique* de la survie en radeau continue à mobiliser l'attention des cliniciens (cf. Guillerm, 2005).

3. Cette affaire criminelle, véritable vivier de toutes les formes de la pensée sociale (cf. Rouquette, 1992), passionna la France entière et donna lieu à son époque à un très grand nombre de publications. Une certaine Clarisse Manzon, qui se prétendait témoin de l'assassinat, écrivit des *Mémoires* et nombre d'autres textes qui rencontrèrent un grand succès. Devenue un personnage public, elle croisa à plusieurs reprises l'actualité de son temps. On y trouve une allusion directe au tout début de la relation de D'Anglas de Praviel, survivant du naufrage (cf. ci-dessous, note 4) : "*les journaux ne parlent que de La Méduse, de son naufrage et de l'infortuné radeau. La sensibilité de tous les Français est justement émue ; des listes de souscription sont ouvertes, on s'empresse de les remplir ; (...) cette femme mystérieuse qui, du fond de sa prison, vient d'acquérir une si singulière célébrité, envoie elle-même son léger tribut*".

4. D'Anglas de Praviel, *Relation nouvelle et impartiale du naufrage de la frégate La Méduse*, Paris, 1818. Ce texte a été lui aussi très souvent reproduit. Le lieutenant emprunta finalement une chaloupe qui aboutit à la côte du Sénégal.

## Références

- Arendt, H. (2002). *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*. Paris, Gallimard, trad. révisée. Réédition 2007, collection Folio histoire.
- Galam, S. & Moscovici, S. (1991). Toward a theory of collective phenomena : Consensus and attitudes changes in group. *European Journal of Social Psychology*, 21, 49-74.
- Guillerm, L.-C. (2005). Survivre en radeau : le défi psychologique de Steven Callahan. *Bulletin de Psychologie*, 58 (5), n° 479, 589-598.
- Hanniet, M. (2006). *Le naufrage de La Méduse. Paroles de rescapés*. Louviers, Editions L'Ancre de Marine.
- Mauss, M. (1950, rééd. 2001). Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. Etude de morphologie sociale. In *Sociologie et Anthropologie*, 389-475. Paris: Presses Universitaires de France. (Première publication dans *L'année sociologique*, IX, 1904-05).
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1979). *Psychologie des minorités actives*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. & Doise, W. (1992). *Dissensions et consensus. Une théorie générale des décisions collectives*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Rouquette, M.-L. (1992). *La rumeur et le meurtre*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Rouquette, M.-L. (1998a). *La communication sociale*. Paris: Dunod.
- Rouquette, M.-L. (1998b). Les communications de masse. In S. Moscovici (Ed), *Psychologie sociale*, 501-518. Paris : Presses Universitaires de France. (Rééd. Quadrige, 2003).
- Rouquette, M.-L. (2003). La matière historique. In S. Moscovici & F. Buschini (Eds), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 427-443.
- Steiner, G. (1986 rééd.). *Dans le château de Barbe-Bleue. Notes pour une redéfinition de la culture*. Paris: Gallimard (éd. originale en langue anglaise, 1971).
- Veyne, P. (2007). *Quand notre monde est devenu chrétien*. Paris: Albin Michel.

***Ce texte est celui d'un séminaire donné à l'INRA (Paris) le 27 mars 2007***